

Mouvement   
Inter-Régional  
des AMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON  
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

Mouvement Inter-Régional des AMAP

« **PLAN D' ACTIONS 2018-2019** »

mai 2018

# Le Mouvement Inter-régional des AMAP

## « Plan d'actions 2018-2019 »

- p.3 **Enjeux et principaux chantiers 2018**
- p.4 **Zoom sur quelques actions 2018-2019**
- p.14 **Récapitulatif des actions prévues**
  - Les grands chantiers
  - Vie associative

*Ce rapport d'orientation 'plan d'actions 2018-2019' n'est pas une liste exhaustive des actions à réaliser entre 2018 et 2019. Il est destiné à mettre en évidence les axes d'intervention autour desquels s'organisera l'action du MIRAMAP.*

## Les enjeux pour le mouvement des AMAP

.....

### • Les enjeux pour le mouvement des AMAP

L'année 2017 a permis de donner un nouvel élan de mobilisation autour de notre projet et des actions à mener. Fort de cette 1<sup>ère</sup> étape de renouveau, nous poursuivons nos actions autour des enjeux suivants :

#### **L'autonomie politique et financière**

#### **La pérennisation et le développement des dynamiques collectives en réseaux**

#### **La légitimité et la reconnaissance du mouvement des AMAP**

### • Présentation du plan d'actions 2017-2018

Ces enjeux et les défis pour 2018 sont d'autant plus importants qu'il s'agit de poursuivre (ne pas lâcher !), et même de passer, encore, à la vitesse supérieure autour des axes suivants :

→ Poursuivre la mise en œuvre des actions fédératrices pour le mouvement des AMAP

→ Sensibiliser les amapien·nes et paysan·nes à l'adhésion au mouvement des AMAP

Auquel s'ajoutent 2 axes fondamentaux liés :

→ (Ré)inventer ensemble le projet stratégique du mouvement des AMAP « à quoi servent les AMAP aujourd'hui ? Quelle transformation de société voulons-nous ? Pour quelles ambitions partagées ? Avec quelles stratégies partagées ? ».

→ Renforcer le pôle InPACT dans sa dimension politique et ses moyens d'actions collectives

## Les principaux chantiers 2018 - 2019 du MIRAMAP

### DÉMARCHES D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES EN AMAP



- ✪ Une journée **d'échanges d'expériences autour des démarches d'amélioration continue des pratiques en AMAP**
- ✪ **'EATingCRAFT'** Projet européen sur les Systèmes Participatifs de Garantie, coordonné par l'IFOAM
- ✪ **Clic'AMAP** : nouveaux développements du logiciel (paiement dématérialisé) communication autour de la dimension participative et « réseau » de ce projet.

### MOBILISATION CITOYENNE POUR UNE DÉMOCRATIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



- ✪ **Mobilisation sur la Politique Agricole Commune** via la plateforme 'pour une autre PAAC' et avec les CSA européens – (un atelier organisé au Printemps d'InPACT)
- ✪ Campagne de **mobilisation pour soutenir l'élevage paysan** (un atelier organisé au Printemps d'InPACT)
- ✪ Réalisation d'un **kit pédagogique** à destination des AMAP et réseaux d'AMAP locaux pour renforcer leur capacité à contribuer au développement de systèmes alimentaires territorialisés (et les PAT)
- ✪ **Projet 'Alimentation'** en partenariat avec Réseau CIVAM, Fadear, Terre de liens, InterAfocg - (un atelier organisé au Printemps d'InPACT)

### PAYSAN·NE EN AMAP : MIEUX CONNAITRE LES BESOINS



- ✪ « Accompagnements, **mobilisations et formations 'Paysan·ne en AMAP'**: capitalisation des expériences et propositions » / recueil d'expériences de paysan.ne.s en AMAP et stage étudiant

### CHANTIER PARTICIPATIF DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES EN AMAP



- ✪ **Recueil d'expériences** d'AMAP, de réseaux d'AMAP, de paysan·nes et d'amapien·nes / animation locale du chantier /réalisation de fiches locales d'expériences en AMAP
- ✪ Lancement de la **1ère version du site « AMAPartage »** et **travaux de communication**

Thématiques prioritaires identifiées collectivement :

- Modes et modalités de gouvernance en AMAP
- Paysans en AMAP (élevage en particulier)
- AMAP et territoires / rôle des réseaux d'AMAP dans la construction des Projets Alimentaires Territoriaux
- Nouvelles pratiques en AMAP
- Parcours d'engagement citoyen : 'de consommateur à citoyen'
- Pratiques d'accompagnement des partenariats en AMAP et des paysans menées par les réseaux d'AMAP



### VIE ASSOCIATIVE /DYNAMIQUE DE MOUVEMENT



- ✪ **Printemps d'InPACT** du 18 au 20 mai (Rencontre nationale des AMAP, 18/05) et co-organisation des RND 2018
- ✪ Travail collectif autour de l'élaboration d'un **projet stratégique du mouvement** des AMAP (dont une journée de formation)
- ✪ Une journée de formation : « **Evolutions numériques : quelles transformations dans les pratiques associatives pour le mouvement des AMAP ? Pour une éthique commune des usages numériques** »
- ✪ **Lettre d'informations** 4 fois/an
- ✪ **4e Rencontre européenne des Mouvements d'Agriculture soutenue par les Citoyens** du 9 au 11 novembre 2018 à Thessalonique en Grèce



# Zoom sur quelques actions 2018-2019

Dynamiques collectives

## Printemps d'InPACT et Rencontre nationale du Mouvement des AMAP

Après un travail d'écriture autour du texte de positionnement « Nous sommes le pôle InPACT » et l'organisation d'un large rassemblement à la ferme pour affirmer ensemble la nécessité d'une réorientation radicale de notre modèle alimentaire et agricole, la « prise » de terre continue !

### • Partager et diffuser les travaux issus du Printemps d'InPACT

Les trois jours d'ébullition festive, de débats, de rencontres et de partage vont nourrir les mois à venir. Pour le mouvement des AMAP en particulier plusieurs ateliers sont directement en lien avec le plan d'actions 2018, notamment :

- *Agriculture Citoyenne et Solidaire en Europe : quelles revendications et actions communes pour peser dans les négociations sur la prochaine réforme PAC post -2020 ?*
- *Construire une démocratie agricole et alimentaire dans nos territoires : places et rôles des mangeur-ses et des paysan-nes*
- *Entre élevage industriel et abolition de l'élevage, défendons ensemble (mangeur-ses et des paysan-nes) une troisième voie : l'élevage paysan !*
- « Place et rôle des AMAP dans la société » : perspectives autour du projet stratégique du Mouvement des AMAP

### • Faire vivre le projet politique d'InPACT

L'écriture collective du texte de positionnement « Nous sommes le Pôle InPACT » est une première étape pour définir le projet politique d'InPACT. Suite au Printemps d'InPACT, des pistes d'actions seront définies pour donner corps à ce projet, le faire vivre, projeter InPACT dans l'avenir et se donner les moyens de nos ambitions...



### « Nous sommes le pôle InPACT,

*Nous sommes un collectif de 10 organisations agricoles et rurales. Nous façonnons de nos explorations sociales, paysannes et citoyennes, un modèle de souveraineté alimentaire, un projet de société. InPACT est notre commun construit par la richesse de notre diversité et de nos expériences cumulées depuis des décennies. Il est temps que nos propositions, soutenues par l'expérience de dizaines de milliers de fermes, soit définitivement considérées. Nous affirmons aujourd'hui collectivement notre parole car ce dont il s'agit, c'est d'en finir avec un modèle alimentaire et sociétal sans issue, dégradant, inégalitaire, tristement imposé à la planète et à ses communautés humaines. L'alimentation et l'agriculture sont des communs, à la base de tout. Nous ne nous contenterons plus de la marge et exigeons désormais des moyens enfin à la hauteur des énergies qui nous animent. »*

## Ensemble pour une démocratie agricole et alimentaire : représenter, porter la voix des AMAP et mobiliser !

Le Mouvement des AMAP est très souvent sollicité, interpellé, pour s'exprimer sur des questions de société, sur des politiques publiques. En partenariat ou seul, les occasions de faire entendre la voix des AMAP sont nombreuses. Partant de ce constat, quelle organisation interne mettre en place ? Quelles actions mener ? Un atelier a été consacré à ces questions en décembre 2017 et une commission « porte-voix » a été mise en place dans la foulée.

### Objectif 2018-2019 :

- Affirmer notre démarche d'éducation populaire
- Améliorer la coordination interne : faire vivre la commission porte-voix
- Se positionner sur : PAC, EGA, Elevage, Alimentation (Projet Alimentaire Territoriaux, Accessibilité,...)

### Actions proposées :

#### PAC : porter la voix des AMAP/CSA - Mobiliser les citoyens et interpeller les élus



• Dans la continuité des actions engagées en 2017, un groupe de travail poursuivra ces **4 objectifs** :

**1. Définir un positionnement** commun aux AMAP sur la PAC, en se basant sur un positionnement existant (Plateforme pour une autre PAC) et le rendre accessible aux citoyen·nes.

**2. Vulgariser la PAC** : décrire ses enjeux, son fonctionnement, nos leviers pour le changement

**3. Interpeller les citoyen·nes** sur un message comme :

« C'est notre argent, c'est notre futur alimentaire, sanitaire »

**4. Mettre à disposition les outils et ressources** (y compris contacts) à mobiliser pour l'animation dans les territoires.

#### • Comment ?

- montage d'un projet Erasmus+ en partenariat avec Urgenci
- participation à la plateforme 'Pour une autre PAAC', réunissant trente organisations paysannes, environnementales, de solidarité internationale et de citoyen·nes consommateur·trices.

**Mandat** : GT inter-régional et international avec appel à bénévoles spécialisés pour coordonner, produire et animer.

**Moyens** : Plateforme pour une autre PAC / € : pot commun

**Echéances** : 2018 avec bilan début 2019

#### Animation d'une commission interne « porte-voix »

• **Composition** : salarié·es et membres des collectifs des réseaux et du MIRAMAP. Conformément à nos décisions d'AG : un membre du bureau est coordinateur de cette commission.

• **Objet et fonctionnement** : coordonne les activités de plaidoyer du MIRAMAP ; elle peut être force de proposition pour créer des groupes de travail thématiques sur des sujets précis (e.g. campagne élevage, PAC...) ; elle a un mandat de représentation politique du MIRAMAP, elle peut donc prendre des décisions en son nom lorsque nécessaire sur des questions liées à ses champs d'action ; elle rend des comptes régulièrement, à minima en écho au rythme des CA du MIRAMAP ; elle n'hésite pas à organiser un débat plus large, solliciter le Collectif du MIRAMAP, au besoin sur des questions sensibles ou qui ne peuvent pas être tranchées directement par ses membres.

• **Champs d'action** : sollicitations externes et partenariats ponctuels : relations presse, évènementiel, signature à une tribune ou un CP commun ; représentation (porte parolat) et partenariats structurants : rendez-vous politique, participations à des collectifs inter-organisations et syndicaux (EGA, PAC, InPACT...) ; mobilisation et campagnes : proposer des sujets de campagne et les coordonner, création de GT au besoin. ; discussions de fond et stratégiques.



## Une démarche d'éducation populaire

Des centaines d'AMAP et leurs réseaux territoriaux se sont engagés depuis de nombreuses années dans des démarches d'éducation populaire en sensibilisant leurs membres, en soutenant l'installation de nouveaux paysan-nes, en développant des partenariats avec les autres acteurs de la société et en diffusant les valeurs des AMAP autant auprès du grand public que des décideurs. L'analyse critique et l'action collective sont le terreau des AMAP.

Fort de ces expériences, nous sommes aussi conscients du chemin qu'il y a encore à parcourir. Nos actions sont guidées par les questions de fond suivantes : "Comment permettre aux citoyen-nes de notre mouvement (amapien-nes et paysan-nes en AMAP) de se saisir davantage des enjeux sociétaux contemporains et être davantage en capacité d'agir ? Comment renforcer notre mouvement pour répondre concrètement aux problèmes agri-alimentaires actuels et engager des actions collectives de changements perceptibles?"

Les AMAP s'inscrivent plus largement dans une dynamique de territoire. L'enjeu est de susciter les débats au sein des AMAP et de leurs réseaux, de former et de se former, d'être en capacité de porter une parole collective et d'être force de propositions dans les instances de décisions locales et nationales. Ces enjeux sont travaillés en partenariat étroit avec les partenaires impliqués dans le développement de l'agriculture paysanne, et avec les réseaux membres.

## S'informer et se mobiliser pour soutenir l'élevage paysan : « Sans élevage, pas d'agroécologie ! »

• Début 2017, une campagne d'abattage massif des canards élevés en plein air est lancée dans 4 départements du Sud-Ouest pour endiguer l'épidémie de grippe aviaire Influenza. Alors que l'Inter-AMAP Pays-Basque lance un appel à mobilisation contre l'abattage de cheptels sains, le Collectif "Sauve qui poule" se crée rassemblant des amapiens de PACA (et notamment du Vaucluse) et des paysans-éleveurs. Il lance l'alerte sur les conséquences de l'arrêté ministériel de biosécurité concernant les normes sur les élevages de volailles prévues pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018 qui imposent à toutes les exploitations avicoles françaises d'appliquer les normes du [décret NOR : AGRG1603907A](#) du 08/02/2016. Il appelle à se mobiliser contre ces mesures qui imposent à tous une réglementation pour les industriels, devenant alors des outils de destruction des élevages fermiers et de plein air. En parallèle de ces mobilisations locales s'inscrivant aussi dans des actions syndicales, le MIRAMAP a relayé ces appels et rédigé plusieurs articles visant à apporter une information sur cette actualité alarmante et les conditions des métiers d'éleveurs de volailles dont nombre ont arrêté ou pensent arrêter leur activité compte tenu de toutes ces contraintes.

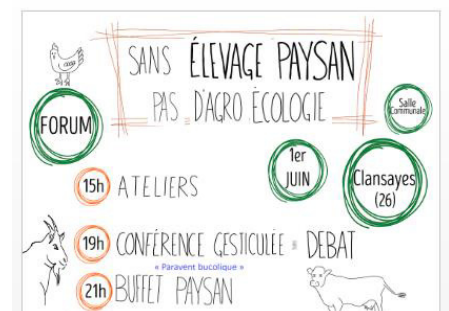
• Par ailleurs, la question de l'élevage, du bien-être animal, des conditions d'abattage, du pastoralisme, etc., font l'objet de nombreuses discussions et débats au sein du MIRAMAP depuis plusieurs années. En décembre 2017, lors des ateliers inter-régionaux organisés avec les membres actifs du mouvement à la ferme des Millonets à Vienne en Arthies, a été proposé de travailler plus fortement ces sujets en 2018 et proposer des actions pour soutenir l'élevage paysan.

### • Objectifs et actions 2018

- **développer une meilleure connaissance des enjeux liés à l'élevage paysan**, des différentes formes de partenariats en AMAP avec des éleveurs et des mobilisations citoyennes existantes
- **travailler à l'élaboration de positionnements et messages communs sur l'élevage paysan** et en particulier concernant trois thématiques : abattage de proximité, les ateliers de transformation et la conduite de troupeaux
- **élaborer des propositions d'actions à diffuser largement** : actions d'information-sensibilisation-mobilisation dans le mouvement des AMAP (projet de vidéo et animation de rencontres locales engagées par le réseau AMAP AURA), actions d'amélioration des conditions contractuelles entre amapien-nes et éleveur-ses prenant davantage en compte les contraintes du métier et l'enjeu de solidarité ...

### • Comment ?

- Un **groupe de travail interrégional** se construit pour mener à bien ce nouveau chantier.
- Le **Réseau AMAP AURA** a lancé un projet de vidéo sur les enjeux de l'élevage paysan. De plus, avec le réseau Ladp et le Collectif "Sauve qui poule" et d'autres partenaires du développement agricole paysan et biologique, ils organisent le 1<sup>er</sup> juin un forum 'Sans élevage, pas d'agroécologie ! dans le sud de la Drôme. Lors du Printemps d'InPACT (20 mai) l'atelier 'Entre élevage industriel et abolition de l'élevage, défendons ensemble une troisième voie !' invitera largement à s'associer à ces travaux et engager de nouvelles actions.



## Les Projets Alimentaires Territoriaux, des nouveaux dispositifs multi-acteurs au service de la transformation des territoires ?

• Les travaux engagés depuis plusieurs années dans le mouvement (et renforcés en 2017 dans le cadre de la Campagne Nous Mangeons, Nous Produisons, Nous Décidons) aspirant à développer la place et rôle des AMAP et plus largement des mangeur·ses et des paysan·nes dans les décisions et orientations en matière de politique agricole et alimentaire qui les concernent, sont à poursuivre en 2018.

• Le dispositif des Projets Alimentaires Territoriaux est devenu un des instruments centraux de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alimentation et de l'objectif « d'ancrage territorial et mise en valeur du patrimoine alimentaire ». Nombre de collectivités et d'acteurs du développement agricole et territorial s'engagent dans des PAT, démarches qui « visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. » (Art. L. 1 - III (Livre Préliminaire) du CRPM). Entre 2016 et 2017 (lire les rapports d'activités 2016 et 2017), différentes actions ont été engagées au MIRAMAP, avec ses partenaires du Pôle InPACT et dans certains réseaux d'AMAP et des AMAP pour suivre l'actualité de la Politique Nationale de l'Alimentation, partager des savoirs et savoir-faire autour de ce nouveau dispositif et des évolutions des pratiques en matière d'animation territoriale (journée d'échange/formation en novembre 2017).

En décembre 2017 lors des ateliers interrégionaux organisés avec les membres actifs du mouvement à la ferme des Millonets à Vienne en Arthies, plusieurs propositions concrètes d'orientation pour le MIRAMAP ont émergé autour des PAT.

• **Objectif 2018-2019** : Développer les capacités des acteurs du mouvement des AMAP (AMAP et réseaux d'AMAP) à se positionner et agir dans le cadre de développements de PAT dans leur territoire.

• **Actions proposées** : « réalisation d'un kit pédagogique et méthodologique d'intervention dans les PAT pour le mouvement des AMAP »

- Capitaliser des retours d'expériences d'AMAP investies dans des PAT
- Mobiliser des membres du mouvement qui souhaiterait contribuer à l'élaboration d'un guide de ce type
- Proposer dans ce kit des clés pour agir : 'différentes formes de mobilisation / participation possible sur les territoires (avec ou sans PAT), 'des thèmes et positions qu'il serait possible de porter dans un PAT en tant que mouvement des AMAP', 'des outils facilement appropriables pour qu'à tous niveaux quelqu'un puisse intervenir /agir'

• **Comment ?**

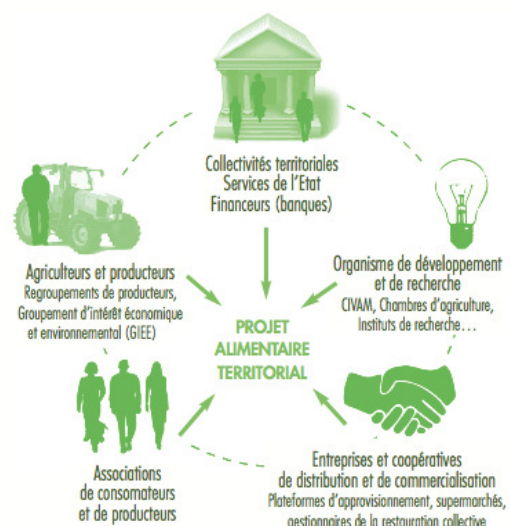
- **S'appuyer sur les travaux qui se structurent au sein d'un groupe de travail Alimentation au sein d'InPACT national**, co-animé par le MIRAMAP, qui visent à élaborer un positionnement commun sur les PAT et mutualiser démarches et méthodologies (journée de formation prévue fin 2018)

- **Lancer un groupe de travail interrégional au sein du MIRAMAP** pour coordonner les travaux de capitalisations et l'élaboration de ce kit à destination des AMAP.

**L'atelier 'Construire une démocratie agricole et alimentaire dans nos territoires : places et rôles des mangeur·s et des paysan·nes' / MIRAMAP et InPACT Centre, membre du GT alimentation d'InPACT / 20.05 à 13h**

Cet atelier proposera de faire le point sur la notion de démocratie agricole et alimentaire, de s'accorder sur des éléments de langage et partager les différents enjeux agricoles sous-tendus. Puis, alors qu'un premier groupe questionnera **les freins et leviers à la participation des paysan·nes et des mangeur·es dans les projets de territoires**, un second groupe sera invité à réfléchir aux **enjeux de démocratie alimentaire : lutte contre les inégalités d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous**.

Principe 3 de la Charte des AMAP 'Une alimentation de qualité et accessible' : ce sujet a fait très souvent l'objet d'ateliers lors des rencontres des AMAP. En s'associant avec nos partenaires d'InPACT pour creuser toutes les questions que cela pose (par exemple : quelle différence entre justice sociale et démocratie alimentaire ?), nous ouvrirons alors un nouvel axe de travail collectif et de capitalisation pour le MIRAMAP !





## Mutualiser nos expériences et ressources en AMAP à travers le nouveau site internet dédié aux AMAP 'AMAPartage'

### Encourager les échanges de savoirs et savoir-faire locaux et valoriser les expériences

#### • Le projet de nouveau site internet 'ressources en AMAP' en quelques mots

**Date de démarrage :** premières réflexions en 2015 sur nos méthodes et outils de mutualisations de ressources et capitalisation des expériences. Lancement en 2016 du Chantier participatif de partage d'expériences en AMAP et en 2017 du projet de site internet ressources en AMAP (voir rapport d'activités 2017)

**But :** développer une 'médiathèque numérique contributive' dédiée à l'ensemble des acteurs du mouvement des AMAP pour mutualiser ressources et expériences en AMAP.

#### • Objectifs pour 2018-2019

- > Finaliser la première version du nouveau site internet
- > Faire connaître à toutes et à tous ce nouveau site internet et susciter la participation
- > Animer la vie de ce site en l'enrichissant de toutes nos recherches et ressources

#### • Principales réalisations prévues pour 2018



> Présentation d'une 1ère mouture du nouveau site internet lors de la rencontre nationale des AMAP en mai 2018

- > Mise en ligne et lancement du site en septembre 2018
- > Animation du groupe de travail en charge de ce projet et associer de nouveaux bénévoles à l'équipe
- > Développement des actions et supports de communication pour faire connaître ce projet
- > Développement de nouvelles collaborations avec des partenaires ayant des espaces ressources pour renforcer l'accès à des ressources partagées
- > Amélioration continue : tirer des enseignements de l'expérience et élaborer des propositions d'amélioration du site pour 2019.

→ **Un outil collectif au service de la valorisation de nos travaux collectifs de capitalisations thématiques pour 2018-2019**

#### • Présentation du site AMAPartage



Ce site internet est un outil collectif au service du partage des savoirs et savoir-faire dans le mouvement des AMAP. Dans cette médiathèque numérique, toute personne pourra trouver et partager des expériences en AMAP ainsi qu'un ensemble de ressources documentaires concernant la vie des AMAP...

#### • Les principales fonctionnalités

- un moteur de recherche de ressources par grands sujets/thématiques/type de ressource/mot clé et secteur géographique
- une visibilité du répertoire des expériences en AMAP
- une visibilité sur les dernières publications du site
- différentes possibilités pour participer à alimentation du site : partager une ressource, apporter un témoignage ...
- faire des commentaires sur une ressource que l'on publie
- une modération locale des publications faites (principe de subsidiarité) et possibilité de commentaire par le modérateur
- un espace privé réservé aux membres actifs du MIRAMAP permettant d'avoir accès à un moteur de recherche plus étendu permettant de mutualiser des ressources 'internes'.



## 'Pratiques et éthique en AMAP' : faire vivre la charte des AMAP, améliorer nos pratiques en AMAP et penser les évolutions

Entre 2014 et 2016, après le chantier participatif de réécriture de la charte des AMAP de 2012-2013, un important travail d'échanges interrégionaux a été animé afin de mutualiser les démarches et outils d'accompagnement des AMAP dans leurs évolutions et ainsi encourager l'amélioration des pratiques en AMAP.

Le Chantier de partage d'expériences en AMAP ainsi que le projet de nouveau site dédié à la mutualisation des expériences et des ressources, développés ces deux dernières années, s'inscrivent directement dans les propositions co-construites autour des enjeux d'accompagner le renforcement des AMAP et leurs évolutions. En effet comprendre, expliciter, analyser ce que chacun vit dans ses activités, son engagement, que l'on soit amapien·ne ou paysan·ne ou membre actif d'un réseau d'AMAP, comment chacun s'organise, construit ses partenariats en AMAP et les fait évoluer, etc., sont des préalables pour élaborer des enseignements collectifs, démarche méthodologique qu'il était nécessaire de structurer dans le mouvement. En décembre 2017 lors des ateliers interrégionaux organisés avec les membres actifs du mouvement à la ferme des Millonets à Vienne en Arthies, de longs échanges ont eu lieu pour faire **un état des constats et besoins et élaborer des propositions autour de ce grand axe de travail nommé 'Pratiques et éthique en AMAP'**.

### Les grands sujets et questionnements qui animeront les travaux collectifs pour 2018-2019

- **Animation de la charte des AMAP** : comment faire connaître la charte des AMAP ? Comment agir/réagir vis-à-vis de pratiques qui questionnent fortement l'éthique des AMAP ?
- **Nouvelles pratiques associatives** : comment s'organiser collectivement en AMAP pour permettre la participation de toutes et tous à la gouvernance de son AMAP ? Comment être un laboratoire d'expériences ?
- **Le contrat en AMAP** : comment prendre en compte et apporter des réponses collectives à plusieurs enjeux :
  - le contrat 'maraîchage' : comment renforcer les pratiques de fonctionnement en part de récolte ?
  - les contrats 'hors maraîchage' : comment renforcer les partenariats avec des éleveurs par exemple pour que vivent plus fortement les principes éthiques des AMAP ? Etc. [lire propositions sur l'élevage paysan p.7]
  - Les contrats 'hors paysan' : comment se positionner / agir au regard de partenariat avec des artisans transformateurs par exemple ou avec des jardins d'insertion ?
  - La question de la 'souplesse des contrats' : Dans quelle mesure/jusqu'où l'assouplissement des contrats est-il possible sans devenir contraire au projet, valeurs, principes et engagement des AMAP ?
- **Dissémination positive de l'esprit AMAP** : comment se positionner vis-à-vis d'autres acteurs de l'agriculture et de l'alimentation (ex : artisanat, restauration collective) mais pas que (culturel, filière bois) pour faciliter la transposition du modèle AMAP ?

### Animation de la charte des AMAP : comment faire connaître la charte des AMAP ? Comment agir vis-à-vis de pratiques qui questionnent fortement l'éthique des AMAP ?

#### • **Faire connaître la charte des AMAP plus largement**

*Si le chantier de réécriture participative de la charte, avec les assises locales et nationales en déc. 2013, puis l'AG du MIRAMAP de 2014 avait permis de mobiliser des centaines d'AMAP et d'amapien·nes et paysan·nes en AMAP pour s'accorder sur la charte des AMAP, 4 ans après, dans quelle mesure ce texte commun fédérateur porteur de nos valeurs, principes et engagements est-il approprié dans le mouvement ? Pour se l'approprier, encore faut-il la connaître !*

#### Deux besoins ont été identifiés:

- Remettre du sens dans l'action
- Développer des actions/animation sur la charte et la rendre vivante

#### Plus concrètement, il s'agira de :

→ **Rassembler les différents outils existants dans le mouvement** (la charte, le chemin vers la charte, la vidéo La charte en 10 mots, fiche pédagogique 'arpentage de la charte des AMAP', outils de diagnostic partagé, outils de visite d'évaluation participative, etc.). Le nouveau site permettra de réunir toutes ces ressources.

→ **Diffuser et valoriser ces ressources auprès des AMAP** existantes et notamment veiller à leur transmission auprès des nouvelles AMAP qui se créent et des nouveaux amapiens et paysans qui démarrent leur engagement en AMAP.



• **'Ethique des pratiques et questions juridiques' : réflexions et positionnements éthiques sur des pratiques qui 'questionnent'**

Entre 2015 et 2016, le groupe interrégional 'pratiques et éthique' avait travaillé sur la manière d'aborder des pratiques en AMAP que certains qualifieraient de 'dérives en AMAP' pour ne pas porter de jugements hâtifs, réducteurs et excluants qui deviendraient alors eux-mêmes contraires aux principes d'éducation populaire que porte notre dynamique de mouvement.

- Pour atteindre l'objectif que chaque AMAP fasse vivre les idéaux défendus dans la charte des AMAP, il est nécessaire de faire preuve de **pédagogie, encore et toujours plus**; l'organisation d'animations, de formation, de temps d'échanges de pratiques et de réflexions est sont une des modalités d'action centrale dans les territoires.

L'organisation d'une **journée inter-régionale 'amélioration des pratiques en AMAP : quoi de neuf la Charte ?'** pourra, comme en 2016, être un temps de travail pour approfondir les réflexions collectives en termes de pédagogie de l'accompagnement. La préparation de cette journée permettra aussi de réfléchir et travailler sur les questions posées sur les contrats [listées précédemment].

Par ailleurs, nous pointons que nombre de pratiques en AMAP qui pourraient 'poser problème' relèvent aussi de **questions juridiques peu connues des amapien·nes et paysan·nes**, alors ainsi au-delà du cadre éthique que porte la charte des AMAP. En 2017, la fiche pédagogique 'Fiscalité des AMAP et réseaux d'AMAP : informations, risques et conseils' avait permis de faire le point sur le régime fiscal des AMAP. En 2018, un travail sera mené pour approfondir les distinctions à faire entre 'groupe d'achat' et AMAP et ainsi apporter davantage d'informations sur les enjeux juridiques et éthiques autour de ces pratiques.

## **Nouvelles pratiques associatives : comment s'organiser collectivement en AMAP pour permettre la participation de toutes et tous à la gouvernance de son AMAP ?**

• *Comment permettre l'expression de chacun ? Comment s'organiser et fonctionner collectivement en partageant les responsabilités ? Comment décider en AMAP ?*

*Et comment encourager la gouvernance partagée en AMAP pour renforcer la démocratie et aller dans un engagement citoyen plus fort pour la transition agricole et alimentaire ?*

• En 2017, plusieurs constats ont été identifiés :

- Des **difficultés récurrentes dans le fonctionnement et l'organisation d'AMAP** : concernant la répartition et transmission des responsabilités, tâches et rôles entre les bénévoles d'une AMAP ; la prise de décision ; les méthodes pour susciter la participation de tous les amapiens ,... Des difficultés qui, devenant chroniques, peuvent impacter les partenariats avec les paysans et plus largement la pérennité de l'AMAP...

-**Différentes approches, méthodes ou outils de 'gouvernance partagée' existent ; des AMAP mettent en place des fonctionnements collectifs - participatifs - voire horizontaux**, qui ont fait leur preuve mais qui ne sont pas pour autant connus, diffusés, partagés, transmis plus largement...

• **Plan d'actions 2018-2019**

→ Des actions engagées en 2017, à poursuivre en 2018 :

- Poursuivre le recueil et l'analyse d'expériences d'organisation collective en AMAP (cf appel à témoignage et fiches expériences)
- Valoriser et diffuser des retours d'expériences et enseignements retirées
- Etre au clair sur certaines modalités juridiques et défendre la liberté d'association (ex : droit à la gestion collégiale pas toujours respectée par les préfetures)

→ S'appuyer sur le nouveau site internet 'AMAPartage' pour diffuser ressources et expériences autour du thème de la gouvernance en AMAP

→ Encourager la mise en discussion de ces enjeux lors d'animations (inter-AMAP, rencontres) dans les territoires

• **Par qui, avec qui ?**

En 2017, un groupe de travail s'est constitué au sein du réseau AMAP IDF qui propose des ateliers dédiés aux questions de gouvernance en AMAP. Les travaux de ce groupe seront partagés à l'échelle interrégionale. Tout membre du mouvement est invité à alimenter ces travaux, pour pouvoir lancer un groupe de travail inter-régional !



**Projet de coopération européenne EATIngCRAFT 2018 et 2019**

> En 2018, le MIRAMAP coordonne avec Urgenci la création d'un module de formation 'liens et adaptations entre les Systèmes Participatifs de Garantie et les CSA /AMAP'. Pour cela nous capitaliserons des expériences de réseaux d'AMAP dans l'accompagnement à l'amélioration continue des pratiques en AMAP, permettant de mettre en évidence quelles sont les différentes approches, méthodes et outils existants en France. Des retours d'expériences à partager dans le mouvement des AMAP et auprès de nos partenaires européens.

> Participation à la réunion de coordination à mi-parcours du projet qui aura lieu en Grèce en novembre 2018.

## Clic'AMAP 2018, un outil participatif au service de la mise en réseau



• Clic'AMAP est un outil – une base de données facilement actualisables - au service de tous les membres du mouvement des AMAP : les amapien·nes, les AMAP, les inter-AMAP, les réseaux d'AMAP, les paysan·nes. L'objectif est de simplifier la vie des AMAP et des réseaux d'AMAP, et plus généralement de construire des bases de données solides et pérennes !

• **En 2018, les objectifs fixés par le comité de pilotage sont :**

- Assurer les nouveaux développements, en particulier « le paiement dématérialisé ». Ce développement nécessite beaucoup de recherches pour trouver la meilleure solution adaptée aux AMAP
- Elargir le portage du projet et donc les membres du comité de pilotage inter-régional et du groupe de travail « développements Clic'AMAP »

→ Améliorer la communication sur la dimension « réseau » de l'outil et du projet, via des supports spécifiques : appel à contributeurs.trices et document pédagogique : « à quoi sert la dimension réseau ? »

• Le Comité de pilotage réunit actuellement 6 personnes dont des représentants du CA AMAP AURA, du Collectif MIRAMAP, du groupe de travail « développements Clic'AMAP » et des personnes ressources (amapien et/ou paysan adhérent) intervenants ponctuellement sur le projet.

Le Groupe de travail « développements Clic'AMAP » réunit 6 personnes, bénévoles des réseaux AMAP AURA et Alliance PEC Isère.

### Fermes en AMAP

## Paysan·nes en AMAP : mieux connaître les besoins



• Début 2018, le MIRAMAP a engagé un **travail préparatoire pour ouvrir un chantier autour des dynamiques d'« Accompagnements, mobilisations et formations 'Paysan·ne en AMAP': capitalisation des expériences et propositions »**. L'objectif était d'**accueillir un stagiaire** au sein de l'équipe d'animation du MIRAMAP à partir du mois d'avril 2018 et pour 6 mois.

Plusieurs actions étaient visées pour ce stage :

- **Actualisation du diagnostic des démarches, actions et outils déployés dans/par les réseaux territoriaux d'AMAP** et/ou avec des partenaires auprès des paysan·nes en AMAP et des porteurs de projets à l'installation aspirant à être en AMAP : état des lieux de l'existant (recueil d'informations et d'outils pédagogiques), analyse et élaboration de premiers enseignements partageables.
- **Approfondissement du diagnostic sur les actions de formation à destination des paysan·nes en AMAP ou porteurs de projets**, menés dans les territoires par les réseaux d'AMAP et/ou d'autres organismes du développement agricole ou de la formation agricole.

→ **Réalisation d'une première enquête exploratoire 'Qui sont les paysan·nes en AMAP aujourd'hui ?** Quels sont leurs besoins ?, « Quels engagements dans le mouvement des AMAP ?, en s'interrogeant sur les méthodes d'enquête.

• Suite au désistement de l'étudiante qui avait été retenue pour réaliser ces missions, l'organisation de ce **stage a été reportée au 2ème semestre 2018** afin de pouvoir accueillir un stagiaire dès la rentrée de septembre.

• Pour autant **une partie des actions prévues pourront être engagées** dans l'été et notamment la capitalisation de certaines initiatives de réseaux d'AMAP dans l'accompagnement à l'installation de paysans en AMAP. Par ailleurs les actions développées notamment par le Réseau des AMAP Aura pour soutenir l'élevage paysan seront relayées dans le mouvement. De plus, de nombreuses ressources et fiches expériences et témoignages de paysan·nes en AMAP seront rassemblées sur le nouveau site de partage de ressources en AMAP, permettant ainsi une valorisation des travaux déjà réalisés dans le mouvement.



## Quelle transformation de société voulons-nous ? Sur quels « chemins » nous donnons-nous rendez-vous ? Et quand ?

Réunissant une grande partie des acteurs qui composent le mouvement des AMAP, le MIRAMAP lance un travail collectif autour de l'élaboration d'un projet stratégique « **Faire mouvement : pour quelle transformation de société ? pour quelles ambitions partagées ? Avec quelles stratégies partagées ?** ». Ce travail a été identifié comme prioritaire lors de l'Atelier Inter-régional qui a eu lieu en décembre 2017.

### • Pourquoi lancer ce travail collectif autour d'un projet stratégique ?

Le mouvement des AMAP est pluriel, composé d'organisations diverses : il est 'vivant et en constante évolution'. De cette diversité créative et joyeuse, l'objectif est de transformer la société ! Vaste projet qui ne peut se concrétiser sans une stratégie partagée.

Le chantier de réécriture de la Charte des AMAP marque une étape importante pour le mouvement des AMAP, affirmant les valeurs, principes, et objectifs portés par les AMAP :

- maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale ;
- promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation ;
- faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité ;
- contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

Il y a plusieurs manières / « chemins » pour atteindre ces objectifs. Chaque AMAP, chaque réseau y contribue à sa manière, fait ses expériences, avance, recule...

Ce travail collectif est une invitation à faire un pas de côté pour questionner et ajuster notre stratégie, évoluer, mieux percevoir les leviers d'actions et enfin mettre en place une organisation adaptée au contexte actuel.

Aujourd'hui cette remise à plat est nécessaire pour redonner un sens partagé et collectif à notre projet, le réaffirmer et/ou le faire évoluer.

### Qu'est-ce qu'on entend par « projet stratégique » ?

Définir un projet stratégique c'est définir des axes stratégiques et faire des choix de modalités d'actions, au regard de nos objectifs et des moyens dont on dispose.

Par exemple MIRAMAP a défini en 2015 trois grands objectifs stratégiques :

- Renforcer les partenariats en AMAP (Amélioration continue des pratiques, évaluations participatives et accompagnement juridique)
- Renforcer les capacités d'action collective du mouvement des AMAP
- Développer une démocratie alimentaire locale (Mobilisation citoyenne et plaidoyer, PAT, Finances solidaires)

Cela s'est traduit par les actions que vous connaissez.

### • Les grandes questions à mettre au pot commun

*A quoi ça sert les AMAP aujourd'hui ? Qu'est-ce qui fait leurs spécificités ? Doivent-elles évoluer ? répondent-elles à la problématique agricole et alimentaire aujourd'hui ? Où en est chacun par rapport à son action ? Dans 5 ans qu'est-ce qu'on aimerait voir comme évolution pour le mouvement des AMAP ? Qu'est-ce qu'on veut concrètement ?*

*C'est quoi la transformation de la société que l'on veut dans 3 à 5 ans ? Comment se donne-t-on la capacité d'être un véritable outil d'éducation populaire ? Ca veut dire quoi en termes de mobilisation sur le terrain ?*

### • Comment s'y prend-t-on pour définir une stratégie partagée ?

Ce travail a été amorcé en ce début d'année en proposant aux membres du MIRAMAP un sujet de débat commun à traiter lors de rencontres locales : « *Les AMAP demain : place et rôle dans la société* ».

Au-delà de la mobilisation interne des amapien.ne.s et paysan.ne.s en AMAP, il nous paraît indispensable d'associer à ces réflexions les membres du Conseil d'Orientation (CO) du MIRAMAP, composé pour rappel de 7 familles d'acteurs. Tout savoir sur le CO : <http://miramap.org/Qu-est-ce-que-le-Conseil-d.html>

Au second semestre 2018 – début 2019 il est prévu :

- La constitution d'un groupe de travail
- Une formation à la construction d'un projet stratégique partagé pour le mouvement des AMAP (Identifier les enjeux et besoins pour mener à bien ce travail / définir un processus de co-construction adapté)
- Un accompagnement extérieur pour la réalisation d'un diagnostic stratégique approfondi permettant d'identifier quels sont les projets de chaque membre et les enjeux qu'ils identifient pour le mouvement (co-financement à trouver...).

# Récapitulatif des actions prévues en 2017

.....  
Ce prévisionnel d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions à réaliser

Récapitulatif des activités  
« Les grands chantiers »

## Les grands chantiers

Actions	Principales activités
<p><b>Amélioration des pratiques : partage d'expériences et capitalisations participatives'</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pratiques &amp; Éthique en AMAP" : propositions d'orientation et d'actions pour 2018-2019, en matière d'accompagnement des pratiques en AMAP et de prise en compte de nouveaux besoins ou nouvelles pratiques</b> [lire page 10]</li> <li>&gt; <b>Actions de communication pour faire connaître et permettre l'appropriation de la Charte des AMAP</b></li> <li>Dans le cadre du projet de site AMAPartage :             <ul style="list-style-type: none"> <li>-Création d'une rubrique dédiée à l'éthique des AMAP et la Charte des AMAP</li> <li>-Mise à disposition et valorisation de l'ensemble des ressources permettant l'amélioration des pratiques en AMAP</li> <li>-Travaux de capitalisation des ressources et expériences sur les différentes formes de gouvernance en AMAP</li> </ul> </li> <li>&gt; <b>Animation d'échanges lors de la Rencontre nationale du Mouvement des AMAP, le 18 mai 2018, permettant d'ouvrir le champ des réflexions sur les évolutions des AMAP</b></li> <li>&gt; <b>Organisation d'une journée inter-régionale de partage d'expériences 'Pratiques et éthique'</b> au 4ème trimestre 2018. La préparation de cette journée permettra de capitaliser en amont des situations de partenariats et de contrats 'qui questionnent l'éthique des AMAP', et travailler à l'élaboration de positionnements communs en termes d'accompagnement. Élaboration de fiches pédagogiques adaptées.</li> <li>• <b>Projet de coopération européenne 'Erasmus +' autour des démarches de type Système Participatif de Garantie (2017-2019)</b> [Lire article p.11]</li> </ul>
<p><b>Accompagnement /formation des paysan-nes en AMA</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre du projet de site AMAPartage :             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; création d'une rubrique dédiée aux 'fermes en AMAP' permettant de rassembler nombre de ressources à destination des paysan-nes en AMAP ou futurs paysan-nes en AMAP, et des expériences de parcours de paysan-nes en AMAP</li> </ul> </li> <li>• Organisation d'un stage pour septembre 2018 « Accompagnements, mobilisations et formations 'Paysan-ne en AMAP' : capitalisation des expériences et propositions », permettant d'engager l'ouverture d'un chantier visant une meilleure connaissance des dynamiques et besoins des paysan-ne-s en AMAP et le renforcement des réponses à apporter. [lire plan d'actions 2018-2019]</li> </ul>
<p><b>Mobilisation citoyenne pour une souveraineté alimentaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Structuration et coordination des actions de mobilisation/plaidoyer avec la commission 'porte-voix'</b> [lire article p.6]</li> <li>• <b>Actions d'information/sensibilisation/ mobilisation sur la PAC</b> et représentation du MIRAMAP au sein de la Plateforme pour une autre PAC – Mandat au réseau AMAP IDF [lire article p.6]</li> <li>&gt; Montage d'un projet de coopération Erasmus + avec Urgenci et le Réseau AMAP IDF pour le Miramap</li> <li>&gt; Animation d'un atelier avec Urgenci lors du Printemps d'InPACT "Agriculture Citoyenne et Solidaire en Europe : quelles revendications et actions communes pour peser dans les négociations sur la prochaine réforme PAC post -2020 ?" le 19 05 2018.</li> <li>• <b>Information et mobilisation pour soutenir l'élevage paysan : « Sans élevage paysan, pas d'agroécologie ! » - Mandat au Réseau AMAP Aura</b> [lire article p.7]</li> <li>&gt; Relai des travaux engagés par le réseau AMAP Aura : création de films croisant les regards d'éleveurs et de cuisiniers, et organisation de rencontres locales (1er juin, forum en sud-Drôme, organisé par le Réseau AMAP Aura, avec la participation du Collectif 'Sauve Qui Poule' et du réseau AMAP LAdP</li> <li>&gt; Animation d'un atelier 'Entre élevage industriel et abolition de l'élevage, défendons ensemble une troisième voie !', lors du Printemps d'InPACT</li> <li>• <b>Renforcement de nos capacités à développer des projets de territoires (et lien avec les PAT)</b> [lire article p.8]</li> <li>&gt; Participation du MIRAMAP au Groupe de travail 'Alimentation' du Pôle InPACT, co-animation des échanges. Travaux autour d'un texte de positionnement sur les PAT. Coordination d'un atelier - formation "Construire une démocratie agricole et alimentaire dans nos territoires : places et rôles des</li> </ul>

mangeur-ses et des paysan-nes' 20 05 18 lors du Printemps d'InPACT et co-animation d'une journée collective nationale.

>Lancement d'un groupe de travail au sein du Miramap pour travailler sur un guide à destination des AMAP d'aide au positionnement et à l'action dans des projets de territoire.

<b>Recherche-action</b>	Poursuite du partenariat avec l'Université de Bern et le RMT Alimentation locale
<b>Financements solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des ressources pédagogiques et retours d'expériences de cagnottes solidaires sur le site AMAPartage</li> <li>• Intervention auprès des réseaux demandeurs</li> <li>• Animation de la liste d'échanges inter-cagnottes</li> <li>• Appui aux cagnottes et AMAP demandeuses</li> </ul>
<b>Accompagnement juridique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux réseaux et aux AMAP demandeuses</li> <li>• Réalisation de supports pédagogiques à destination des AMAP (suite aux contrôles notamment)</li> <li>• Préparation d'un document pédagogique sur la marque AMAP – co-organisé avec le Réseau AMAP IDF</li> </ul>
<b>Espace ressources /évolutions numériques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des travaux sur <b>le projet Clic'AMAP, un outil de gestion des AMAP en réseau</b> :</li> <li>&gt;Co-animation d'un comité de pilotage inter-régional pour accompagner l'appropriation de Clic'AMAP dans le mouvement et coordonner ses évolutions (exemple : paiement en ligne)</li> <li>• <b>Création du site internet 'AMAPartage'</b> - médiathèque numérique du mouvement des AMAP [lire article p.9]</li> <li>&gt; Présentation d'une première version lors de la Rencontre nationale du Mouvement des AMAP, le 18 mai 2018</li> <li>&gt; Poursuite des travaux au sein du groupe de travail et avec l'Atelier 7, avec qui nous collaborons pour ce projet</li> <li>&gt; Juin 2018 : phase de test du site et constitution des équipes locales de modérateurs / formation</li> <li>&gt; Rentrée 2018 : lancement officiel du site et actions de communication/appropriation</li> <li>&gt; Animation des échanges et de la vie du site</li> <li>• <b>Évolution du site miramap.org</b></li> <li>&gt; Été 2018 : premier 'nettoyage' du site au regard du développement d'AMAPartage.</li> <li>&gt; Fin 2018- début 2019 : engagement d'une réflexion en vue de la refonte du site du MIRAMAP</li> </ul>

## Vie associative

Récapitulatif des activités  
« Vie associative »

Actions	Principales activités
<b>Développer les synergies internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le collectif se réunit en réunion téléphonique environ tous les 2 mois, et en réunion physique 2 fois par an.</li> <li>• Le bureau se réunit environ tous les mois.</li> <li>• Organisation d'un atelier inter-régional réunissant les membres actifs du MIRAMAP</li> <li>• Une rencontre nationale – AG par an</li> <li>• Réalisation d'un travail collectif autour du projet stratégique du mouvement des AMAP</li> </ul>
<b>Former les administrateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Formation "Evolutions numériques : quelles transformations dans les pratiques associatives pour le mouvement des AMAP ?"</li> <li>• 1 Formation "Construction d'un projet stratégique pour le MIRAMAP"</li> </ul>
<b>Développer les mutualisations inter-régionales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des groupes de travail existants</li> <li>• Structuration et création de nouveaux Groupes de travail</li> <li>• A noter : le démarrage d'un nouveau Groupe de travail « Identité visuelle commune », impulsé par la FAMAPP</li> </ul>
<b>Faciliter la circulation de l'information et favoriser les échanges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de la liste « échanges »</li> <li>• Publication d'une lettre d'informations tous les 2 à 3 mois</li> <li>• Développement du site AMAPartage, et structuration de l'espace ressources interne dédié aux membres actifs du Miramap</li> </ul>
<b>Évaluer les actions menées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la Rencontre nationale des AMAP 2018 et du Printemps d'InPACT</li> </ul>



# Mouvement Inter-Régional des AMAP

MIRAMAP • 58 rue Raulin • 69007 Lyon  
04 81 91 60 51 • [contact@miramap.org](mailto:contact@miramap.org)  
[www.miramap.org](http://www.miramap.org)

